



UNE LIONNE QUI "CHARGE" QUINZE HOMMES

Le Réveil qui avait secoué les consciences peu après les guerres du premier Empire se faisait sentir aussi à St. Troy. Le temple était plein chaque dimanche; le petit nombre de pasteurs ne suffisait pas aux besoins toujours plus pressants de la cure d'âme et de l'instruction de la jeunesse; le Consistoire général demandait en 1833 une quatrième place de pasteur, accordée en 1837, et à laquelle fut nommé M. Latture Jany pasteur à Royan. En 1846, le Consistoire " Considérant que le " réveil religieux qui s'est développé avec énergie " dans l'église de St. Troy, " exigeait un cinquième " pasteur, que nécessairement d'ailleurs les cinq " sections de la Consistoriale, demandent ce poste " avec insistance. Sans attendre les satisfactions " souvent tardives de l'Etat, le Consistoire " avait déjà pris à son service, un pasteur, M. " Vogaret, précédemment suffragant de M. " Dietholt, malade. M. Vogaret qui était un " homme du Réveil était tenu par de nombreux " au dit lieu ayant loisir de vie nouvelle; son influence " était très grande; après avoir demeuré aux Cabanages " dans la maison qui appartient actuellement à

M. Vogaret avait
été nommé suffra-
gant de M. Dietholt
par délibération du
Consistoire en date
du 11 sept. 1841

SHPVD

Madame Bouquet, et alla habiter à St. Foy,
 la maison qui appartient maintenant à M.
 Le pasteur Morizé et dont il a hérité de sa
 belle-mère, Madame Delhorbe. En 1846,
 M. Nogues quitta St. Foy en 1846, le

Consistoire lui exprima les regrets de toute l'église.

La délibération du 7 novembre 1856 désigna

- " le Consistoire a sous la main un jeune homme
- " intelligent, modeste, parfaitement doué pour la
- " prédication et dont l'église connaît déjà et
- " apprécie le mérite. En conséquence il propose
- " pour le poste de Pasteur adjoint, M. Auguste
- " Geste, de Bordeaux, récemment sorti de la
- " Faculté de Strasbourg. Un traitement de
- " 1200^f lui sera offert."

Envisageant faiblement encore la vie de l'église
 suscita un certain nombre de vocations pastorales.

Nous citerons celle de M. Elie Broca, né à
 St. Foy le 21 juin 1786 qui a été pasteur à

La Roche Chalais et qui est mort vers 1844;

et était père de D. Broca, l'un des M. Thomas,
 et de M. Berca aîné, membre du Consistoire général
 et du Consistoire particulier. Jean Simon Baillard



en état du 10 avril 1840, dit qu'il est né à St. Foy, âgé de 18 ans et 2 mois, qu'il a étudié 18 mois au Collège de Bergerac, trois ans au collège de St. Foy, trois ans au séminaire de Lausanne, et n'a travaillé par depuis l'ouverture des Cours de la Faculté où il doit être encore 3 ans avant d'être consacré, fils de Simon Waillard qui tient une boutique de grosse draperie; c'est probablement celui qui fut pasteur à Bourdeaux, Laussac Jay, né à St. Foy le 8 février 1798. Pierre Bouchard né à St. Foy le 5 octobre 1803, autre Waillard, (étudiant en 1826) le 2 juin 1841 eut lieu dans le temple de St. Foy la consécration au saint ministère, par le pasteur Bourgade, de la Part St. Étienne Waillard. Le Dom. Nicolas Racler fils aîné, le 29 août 1850 et était à la Faculté de Strasbourg et n'avait plus qu'une année pour terminer ses études théologiques; l'autre frère Elie Racler, né à St. Foy en 1830; Louis Detholle, fils du pasteur de St. Foy, Wangaud; Pierre Loy, à propos de la

SHPVD

+ Racler fils aîné et aîné né à St. Foy le 16 juin 1827, né le 6 août et était élève en théologie à Genève. Mais son père étant mort devant vingt ans Montauban. L'évêque actuel nommé par le conseil de la Faculté de St. Foy, le 16 novembre 1843 et est à la Faculté de Montauban.

Le 29 août 1850 et était à la Faculté de Strasbourg et n'avait plus qu'une année pour terminer ses études théologiques; l'autre frère Elie Racler, né à St. Foy en 1830; Louis Detholle, fils du pasteur de St. Foy, Wangaud; Pierre Loy, à propos de la consécration dit dans une délibération qu'il promet à nos églises un sujet dont elles auront un jour à s'honorer. Jacques Gouillard, pasteur

et en anticipant sur la dernière période, on peut citer M. M. Courtaud, Auguste Boumy, les deux frères Berthoin, Harding, Buret, Jaujard.

Chapitre XIV

Chapitre XIV

Voici jusqu'en 1852 les noms des membres de l'église particulière de St. Toy, outre ceux que nous avons déjà nommés, qui ont fait partie soit du Consistoire général, soit du Consistoire particulier, soit du corps des diacres. Certains noms peuvent manquer car des registres du Consistoire particulier manquent ou disparaissent. M. M. Augustin Hébert qui a été trésorier de l'ancien Consistoire de St. Toy, du Consistoire général, et président du Consistoire particulier (1829) Broca aîné, Pierre Haubard, Isaac Brian qui a été trésorier du Consistoire général en remplacement de M. Augustin Hébert, Fochéau, Jouhannau La Régnière, homme de loi, de Besiers, Henri Jouhannau La Régnière, Des Landits, membre du Consistoire général, secrétaire de la Commission permanente; président du Consistoire particulier en 1846; Septième Bécard, Brunel, Pierre Vaillé, Rousseau, instituteurs; Deschamps père, de Besiers, de Guignard.

SHPVD

Keller. Jean Lefort, Ainturix, neveu de pasteur
 Rimbarde. Bernard second. Jean Raymond,
 Lapeyade-Duvergues; Eli Warrot, aîné,
 Voilles fils aîné; Antoine Dupuy, frère, Labrousse,
 ex-membre du Consistoire de Sens. Jacques Lalleau,
 Théodore Westre, Jay aîné, commerçant tarégnère,
 François Jarry; de Belieus; Brian jeune,
 France Larégnère fils; Marche; Monseau,
 Maillard Jean fils; Deschamps Jean ou
 Haute Deschamps, cuisin. au Chantier. Jernand
 Condom; Frayse; Alexandre Bouhet frère,
 Guimard, professeur. Jauge aîné; Aillot,
 Baraton de Piola; Bouterseau, chantre,
 Leiraud aîné; Leiraud jeune, Jean Paris,
 Jean Dupuy; Paris, de la Croquette. Nove Paris,
 de Biran; Chauchon, notaire, D. Emile
 Marchand; Campmann. Norma Faurant,
 Bouterseau-Johannau, Caillly de St. Philype,
 Luy aîné; Duvergies aîné; Baraton de Boulogne,
 Becker, instituteur; Fourcaud Larran, Daniel
 de Felice, Aidedau du Collège et secrétaire du Consistoire
 général; Martineau, de Hocquet. Boyer, per-
 blantier. Charles Bouterseau; Grand, de Sens

SHPVD

de la Beauce, ~~Leons de l'Académie de Sciences~~
 Fozandé, professeur; Emile Leignard, Jean Sagnard.

Il était d'usage de désigner des membres du
 Consistoire particulier pour assister aux séances du Consis-
 toire général.

En 1806, M. Maillard fils est nommé chantre
 dans une lettre, M. Maillard Jean père remercie
 pour son fils; il parle de la pratique qu'il en a faite
 lui-même depuis tant d'années et dit qu'il
 descend d'un Maillard qui remplissait cette
 place dans le Consistoire, sous l'édit de Nantes.

Plus tard on trouve comme chantre et lecteur M.
 Bouteau en 1841, puis M. Bouteau, le 13 janvier 1843 M. Guiron d

fils aîné est nommé chantre-lecteur en remplace-
 cement de M. Bouteau, d'omissionnaire pour
 cause de santé. En 1849 M. Augustin Boumy est
 chantre. En outre M. Campmaron et Machouville,
 professeurs au collège, voulaient bien donner des
 leçons de chant sacré. En 1814 M. François
 pour anneau Larignière vendit à l'église les orgues
 qu'il possédait et il en a joué au temple pendant
 longtemps. C'est le dimanche 9 janvier 1843,
 qui furent touchés pour la première fois les orgues

Le conseil de canton, que nous avons encore et qui furent achetées chez M. Mo.
 intitulé: Grand Chœur, de Strasbourg, pour 2200 francs.
 nous fut adopté dans
 cette séance de l'église
 le 20. à partir de
 1^{er} janvier 1846.

On nous permettra d'anticiper sur la dernière période
 de nos notes pour ajouter en donna pour nos orgues
 en 1860, 400 francs à M. Philbert Bessodes, facteur d'orgues
 à Colmar, et qu'en 1893, on payera de ce que
 les employés de la maison ~~Morlet~~ de Paris,
 étaient venus placer les orgues de l'église cathédrale
 de St. Tré pour faire réparer les niches. Dépense 600^{fr.}

Vous savez pour cette même dernière période
 comme organiste M. Adrien Rambaud, né Lou,
 indistinct, puis en 1901, M. H. Selanue, de
 concert avec Madame Bourde, ~~qui~~ ^{elle-ci} donnait
 encore des leçons de chant sacré.

Revenons en arrière pour les lecteurs. En
 1806 le Consistoire particulier ajouta aux lecteurs
 en exercice, des jeunes gens; ce qui fait que la liste
 des lecteurs fut ainsi composée: Turroy, Jarry
 et Boutin, membres du Consistoire particulier,
 et Broca aîné, Pierre Maillard, Ceyral,
 Rambaud, Drillholte, fils aîné, Lapierre, fils,
 Rousseau, Maillard, fils de Simon.



Il ne faut pas oublier parmi ceux qui sont

au service de l'église les plus humbles mais non
les moins utiles; les concierges, dont l'emploi
demande un dévouement continu et qui est
quelquefois méconnu.

Le plus ancien
Concierge dont nous ayons trouvé le nom est la
+ son salaire était
d'abord de 12^{fr}
par an puis de
36 francs.
Poussillonne (en 1806) ayant quitté l'église
elle est remplacée en 1811 par Augustin Le Coulle
qui reste en place jusqu'en 1848, époque de sa mort;
il y a cependant une interruption car en 1841
il est remplacé par Duchêne, concierge. Le successeur
de Le Coulle comme concierge est Augustin Boumy
qui est aussi nommé Chantre en 1849. Dans sa
séance du 18 décembre 1850, le Consistoire particulier
nomme concierge Chard, en remplacement de Boumy
qui ne veut s'en tenir qu'aux seules fonctions de
Chantre. Puisque nous avons déjà anticipé
sur la dernière période de nos notes, continuons
à le faire pour les concierges. Après Chard
on trouve Guignard. Le 17 janvier 1889, Charrier
remplace Guignard, démissionnaire, et le 3 mars
1893, M. Raymond est nommé concierge et entre en
fonction le 1^{er} avril. Le Conseil presbytéral
remarque Charrier, démissionnaire, du zèle et de

La parfaite convenue qu'il a apportés dans
l'exercice de sa charge, et, à l'unanimité, le
nomme vicar.

Voici la liste la plus ancienne que nous connais-
sions des catéchumènes; il s'agit de ceux qui
furent admis à la sainte Eglise le 26 mai 1806.

Jeune homme (20)	Jeune fille (137)
Eli Broca	Marie Bouhet
Alexandre Bouhet	Marie Pirey
Louis Rouchadet	Marie Mounica
Jean Licard	Marie Deschamps
Pierre Gautier	autre Marie Deschamps
Jean Bordenie	Jeanne Brun
Pierre Licard	Marie Licard
Pierre Mounica	Marie Fournier
Jean Bicaud	Marguerite Lafarge
Pierre Chavier	Marie Marche
Pierre Deschamps	Jeanne Coulet
Pierre Rabouy	Elisabeth Rouchadet
Pierre Castanet	Marie Bordenie
Jean Paris	Marguerite Mounica
Pierre Licard d. H. 11 ^{re}	Suzanne Bonneau

Jeunes Hommes	Jeunes filles
Jean Banneau	Françoise Carderet
Jacques Bonneau	Marie Karbouy
Jean Paris du See	Jeanne Penau
Jean Blai	Elisabeth Caussiac
Pierre Régnier	Jeanne Valhier
Pierre Haignon	Marie Blouin
Jean Bodineau	Jeanne Baby
Pierre Bonneau	Anne Guillardou
Pierre Brezen	Marguerite Gaultier
Pierre Marty	Anne Martineau
Pierre Joubaneau	Marie Mathieu
Abraham Haignon	Elisabeth Heberolle
Pierre Boutillier	Marie Imbert
Jean Imbert	Marthe Goulard
Pierre Gillet	Marie Gimon
	Marie Santade
	Marie Pramaill
	Elisabeth Faure
	Marie Bernagau
	François Blai
	Marie Valège
	Elisabeth Olard, <i>secrétaire</i>

SHPVD

Dès 1807, les enfants assistaient chaque dimanche aux leçons de catéchisme, et depuis 1824, la mesure prenant plus d'ampleur, les captations des saints écrits eurent lieu chaque dimanche; c'était le côté du dimanche avant le noon.

En 1809 le Consistoire général s'occupa de procurer des livres aux écoles et spécialement des saints écrits - ce n'est que plus tard, en 1857, qu'eut lieu la création d'une bibliothèque, ayant comme premier fonds le livre laissé par M. le pasteur Nogret. M. le pasteur Grotz en a été le premier bibliothécaire.

Le réveil religieux qui se faisait sentir dans la vallée ^{vers} la première moitié du dix-neuvième siècle, avait ses besoins législatifs et des écoles; heureux les églises qui surent saisir - faire les premiers et imiter les seconds. En 1839, M. le pasteur Dulhelle parle dans un de ses rapports sur l'instruction primaire, d'un jeune ministre vaudois, suffragant d'un pasteur de la Consistoriale de Montcavert, et que l'académie de Lausanne recevait chez elle et dans sa prison; le nom de

SHPVD

ce jeune pasteur n'est pas d'avis mais il s'agit peut-être
de M. Henniquet, et le pasteur de la Consistoriale
de Montcaire était probablement M. Reclus.

Le 29 décembre 1832 communication est faite au
Consistoire général d'une lettre de M. Henniquet
qui demande si la chaire de St. Toy pourrait lui
être cédée afin de tenir dans le temple des réunions
religieuses. Le Consistoire exprima à M. Henniquet
des regrets de ne pouvoir obtempérer à sa demande.
Cette réponse n'étant pas motivée nous ne savons
au juste pourquoi le Consistoire refusa. La lettre
de M. Henniquet semblait marquer qu'il n'avait
pas d'intentions séparatistes puisque d'ailleurs
il devait croire nous, l'église réformée, et qu'il
voulait évangéliser dans l'église même. Tout
en le blâmant dans la création d'une église libre
nous pensons qu'il le fit à son corps défendant et
peut-être entraîné par ses adeptes, plus loin qu'il
n'eût voulu; ce qui appuie notre opinion, c'est que nous
avons eu connaissance des regrets qu'il a manifestés
plus tard de la fondation de l'église libre de St. Toy;
nous estimons que le Consistoire se trompa et qu'il
aurait dû favoriser le besoin d'une partie de l'église

en acceptant la réunion de M. Henniquet.
S'il aurait-il perdu et que n'aurait-il gagné?
Il montre cependant qu'il n'avait aucun res-
sentiment car l'Administration lui ayant
demandé son avis sur l'ouverture d'un vœu
par M. Henniquet, il répondit en invoquant
la liberté pour tous. (Délibération du 20 mars 1833)

Lorsque les protestants décidèrent la réunion
d'un synode en 1848, une assemblée locale
eut lieu à l'avance pour la préparation de ce
synode. Furent nommés membres de cette
assemblée locale d'élection M. M. Diebolt
Duvergier aîné, Guignard, Emile et Noëtre.
C'est M. Chauclerie notaire, qui fut nommé
délégué de l'église de St. Toy au synode de 1848.

Notons en passant de petits détails peu im-
portants en eux-mêmes mais significatifs de
l'esprit du temps. Dans le livre des collectes
faites au temple le dimanche, à partir du
1^{er} janvier 1819, on lit en tête de la première page:
"Honneur, louange et gloire à Dieu". Dans
un autre registre on lit: "Glorie à Dieu".

Le 14 août 1841 fut un jour bon ou l'est
le père du pasteur délégué

+ Vous savez un certain
 que peu de documents sur
 le serment de l'abbé
 pendant cette période
 Citons une note de
 1768 par M. P. Leroynier
 et Fichet de 1791
 Président en 1811 de
 6 sept. 1805 qui précède
 à la liquidation des
 recettes et dépenses
 de l'anc. XIII. No.
 Recettes de 1768
 Recettes de 1792. 18 6
 sur laquelle somme
 de 1768. 11 3
 Thomas, 7 ans, en 1768
 forment son
 E. 1768. 11 3
 à 600.
 à 200 fr.
 Pédane
 ancien maître
 pour son rente 33.
 pour de lettres.
 affirmé en 1768
 et par de l'ancien 11.7
 2392.12.6

souvenu longtemps à St. Foy. Le grand
 prédicateur Adolphe Monod prêcha dans le
 temple sur Matthieu VIII, v. 6; et quoique ce fut
 un samedi et à 9 heures du matin, tout le monde
 ne put entrer. La collecte qui se fit pour l'établis-
 sement d'orphelins s'éleva à 250 francs. +
 Depuis son union avec l'Etat, l'église ré-
 formée de St. Foy, eut quelques legs pour les
 pauvres. En 1808, 270 francs de M. Le-
 junie des Noivaux, en 1820, de Jeanne Wadron
 une maison faisant un des coins de rue, Notre
 Dame et du temple; d'après le testament, la
 maison pouvait être vendue et le produit de
 la vente devait être affecté aux pauvres de l'église.
 en 1823, 300 francs d'Ant. Figeacau; en
 1825, 300 francs de Jacques Saleau, en 1830
 de M^{lle} Lejunie. (nous n'avons pas trouvé
 le montant de legs); en 1839, de Marie Billac,
 une maison qui fut affermée au profit des pau-
 vres, le mobilier fut vendu, sauf un meuble
 estimé 20 francs, transporté au temple pour servir
 de garde robe et placer les archives; en 1848,
 de M^{lle} Wassy, 400 francs.



En 1810, M. Villatte acheta pour l'église
 chez F. A. Rouge de Libourne, "deux calices, pied
 argenté, les coupes en argent doré" pour la somme
 de 104 francs, et en 1814, on décida la confection
 d'une nouvelle chaire. Mais ce qui préoccupait
 surtout les esprits depuis longtemps, c'était la cons-
 truction d'un temple; toutes les églises de la
 Consistoriale en avaient un, sauf celle du chef-lieu
 l'Église à Pétré, exposé à un changement de
 local et obligés de payer un loyer, les protestants
 de Pétré ne pourraient plus se contenter de
 la maison de M. de Estré. Bien des projets
 avaient été étudiés sans pouvoir aboutir, lorsque
 fin le Consistoire prit le 3 août 1832 la délibé-
 ration suivante:

"Considérant que les fondations d'un édifice
 commencé par nos frères ou par quelques uns
 d'entre nous, en 1792, existent encore, que des
 sacrifices considérables y furent faits et que cet
 emplacement paraît suffisant et avantageuse-
 ment situé pour la construction d'un temple public.
 Considérant le procès verbal d'expertise du
 terrain sur lequel on voudrait faire construire

« et la promesse de vente consentie par M. Jou-
 « hanneau Tarégnier, propriétaire du dit
 « emplacement »;

« Le temple qu'on se propose de faire élever
 « dans la ville de St. Foy, sera construit sur
 « l'emplacement sus. désigné. »

Le bâtiment et le terrain qui y était joint fu-
 rent achetés pour la somme de 2500 francs en
 vertu d'une ordonnance royale du 4 avril 1823.

Les protestants ouvrirent une souscription
 qui s'éleva à 10845 francs sans compter
 une autre de 900 francs pour le mobilier
 et la chaire. Le chiffre total des dépenses
 atteignit 31047, 24; et après de nombreuses
 et longues démarches, la différence entre ce
 chiffre et les souscriptions des fidèles fut
 comblée par les subventions de la Com-
 mune et de l'Etat. Les travaux furent
 donnés à l'adjudication le 10 mai 1824,
 sous la direction de M. Bocelle, architecte,
 et de M. Forestier, entrepreneur adjudicataire.

C'est seulement le 5 juillet 1829 que put
 se faire la dédicace. Vers 7 heures du matin

L'enceinte du temple était remplie; et y avait
 service à la fois dans l'ancien et dans le nouveau
 temple. Dans l'ancien, c'était M. le pasteur
 Viabla qui prêchait; M. le pasteur Drilholle
 était chargé de la prédication dans le nouveau.
 A 9 heures les pasteurs entrèrent en robe ayant
 à leur tête le vénérable M. Dumas, de Lenzac,
 âgé de 75 ans, et ancien pasteur du désert;
 les autres pasteurs étaient M. M. Dulholle,
 Bourgade, Marche, Reclus, Pascaud et
 Joubert, de la consistoriale de Montcaret;
 Briot, de Castellon, Vermeil et Baillard,
 de Bordeaux. Haugues et Bastie, de Bergerac;
 Etad, Teartin, de Conneins; Jaquier,
 de Clairac; Delbetz, d'Exmet; Fay, de
 Royan; Marchand, de Lézès; accompagnés
 du Consistoire général, des corps des diacres
 des sections et des autorités qui vinrent tous
 remplir l'enceinte du parquet. Le fête du-
 rant jusqu'au lendemain, puis on M. Bourgade
 présida la consécration de son successeur, M.
 Fournier, qui devint le beau-père d'un futur pas-
 teur de St. Fay, M. Lucius Enjalbal. La joie

des protestants était profonde; ils avaient enfin un temple après en avoir été privés pendant 146 ans.

En 1850 ce temple était trouvé trop petit et l'on éleva à l'entrée une tribune transversale; la chaire, en son état de vétusté était remplacée par une autre qui coûte 300 francs.

En 1841 on avait acheté des quinquets pour les révisions du soir.

De bonne heure, le Consistoire général et particulier s'attachèrent au développement de l'instruction; des écoles primaires protestantes furent fondées, l'une élémentaire au plus tard en 1810, par le soins d'un comité cantonal nommé par le Consistoire général. M. Roussau en fut le premier instituteur, il devint aussi diacre et membre du Consistoire particulier. Sous l'inspiration de M. Noëtre, une école d'enseignement mutuel, dite aussi de Lancaster, fut également fondée et installée, au plus tard en 1817, à côté du temple, dans la maison de M. Noëtre, qui appartient aujourd'hui à M. Noëlis; elle fut confiée à M. Brian Joly. M. Noëtre était l'administrateur de l'école mutuelle.

Une école de filles était créée en 1818 sous la direction
de Madame Marie Dupuy, de l'enclos

Un état de 1820 composés parmi les écoles privées
sous la surveillance du Comité cantonal, présidé
de M^r Foy, celles de

M. Rousseau

M. Brian

M^{me} Dupuy

M^r? Marcile?

M^{me} Marcou

M. Fédou

M. Coalet

M. Rouchadet

M. Béard

M^r Foy, population: 3 000 habitants.

Vincilh, population: 1200 habitants.

St André, population: 462 habitants

La Roque, population: 440 habitants

Rivaud, population: 430 habitants

Les Lires, population: 512 habitants

Le Nouvray, population: 500 habitants

Caplong, population: 600 habitants

La Gresse, population: 790 habitants

M^r de la Douze, population: 352 habitants

St Quentin, population: 597 habitants

En 1822 M. Brian quitte M^r Foy pour
Bordeaux. Le Comité constate le fait et les services
rendus à l'école par M. Brian et recommande au
Comité cantonal M. Rousseau comme apte
à remplacer M. Brian, il semble d'après

LE TUEUR DE LIONS

UNE LIONNE QUI "CHARGE" QUINZE HOMMES

Lorsqu'elle a à défendre ses petits, la lionne fait preuve d'une férocité qui la rend plus redoutable et plus ardente que le lion lui-même. Aussi, les chasseurs, qui la connaissent bien, redoublent-ils de prudence lorsqu'ils ont à attaquer une mère avec ses lionceaux. Ils savent qu'elle n'abandonnera pas un pouce de terrain, qu'en proie à une colère terrible, affolée de douleur si l'un de ses petits lui a été ravi, elle fera tête à tous ses assaillants.

Dans ses émouvants récits, le « tueur de lions » Jules Gérard cite en exemple une chasse à la lionne qui fut particulièrement meurtrière pour ceux qui la poursuivaient.

Les Arabes de la tribu des Ouled-Mehloul rencontrèrent cette lionne sur les plateaux du Zerazer, et comme elle dévastait depuis quelque temps tout le pays, ils décidèrent de la punir en lui enlevant ses lionceaux. Ils profitèrent, pour ce faire, du moment où la lionne avait quitté son gîte et se mettait en quête d'une proie. Mais, comme si elle eût été prévenue par quelque secret pressentiment, elle revint bientôt sur ses pas et, s'attachant à ceux qui portaient sa progéniture, elle les poursuivit, en plein midi, jusque dans la plaine et sous leurs tentes.

Ses rugissements de colère étaient effroyables. Lorsqu'elle fut à portée des ravisseurs, elle bondit sur deux d'entre eux, à la porte même du campement, broya les bras de l'un et lui asséna quelques coups de griffes, tandis que l'autre, assommé par le choc, tombait mort.

A la vue du fauve, tous les habitants du douar prirent la fuite et la lionne s'installa, farouche, devant la tente où l'on avait porté ses lionceaux.

Les Ouled-Sassi furent appelés pour la tuer, et le cheik Amar-Ben-Taièb accourut avec une quinzaine des siens.

Après avoir mis pied à terre, ils s'avancèrent de front et coude à coude vers la lionne, qui bondit sur eux en les apercevant.

D'une seule décharge, les Arabes tirèrent. Mais telle était l'énergie de la bête que, sans se soucier des balles qui la traversaient d'outre en outre, elle blessa grièvement trois hommes, renversa les autres et tomba au milieu d'eux pour rendre son dernier souffle.

En une autre circonstance, une lionne dont on avait dévasté le repaire fit cinq lieues d'une traite à la recherche de ses petits qu'elle trouva dans une clairière où les Arabes ravisseurs se reposaient. Elle en tua deux et déchiqueta les trois autres, puis elle prit ses deux lionceaux dans sa gueule et disparut comme elle était venue. Tant est vivace, même chez les animaux les plus féroces, le sentiment maternel.